



COURS à BERNAY

PETITS SAMOURAÏ (nés en 2018 / 2019)

Mercredi de 11H00 à 11H45

PRE-POUSSINS (nés en 2016 / 2017)

Mercredi de 9H45 à 10H45 et vendredi de 17H15 à 18H15

POUSSINS/BENJAMINS (nés en 2012 / 2013 / 2014 / 2015)

Mardi de 18H15 à 19H15 et vendredi de 18H30 à 19H30

MINIMES jusqu'à ADULTES (nés en 2011 et avant)

Mardi 19H30 à 21H00 et vendredi de 19H45 à 21H15

JUJITSU (à partir de 12 ans)

Jeudi de 19H30 à 21H00

TAÏSO (à partir de 12 ans)

Jeudi de 18H00 à 19H00

COURS à BROGLIE (Salle des fêtes, Place des 3 Maréchaux)

Pour les 4 à 7 ans (Nés de 2016 à 2019)

Mercredi : 16H05 à 17H05

Pour les 8 à 11 ans (Nés de 2012 à 2015)

Mercredi : 17H15 à 18H15

2^{ème} cours préconisé possible le lundi à Montreuil L'Argillé pour les enfants nés en 2017 et avant.

COURS à MONTREUIL L'ARGILLÉ (Dojo : 1 route de Cernières)

Pour les 4 à 7 ans (Nés de 2016 à 2019)

Lundi et Jeudi : 17H00 à 18H00

Pour les 8 à 11 ans (Nés de 2012 à 2015)

Lundi et Jeudi : 18H15 à 19H15

	PÉRIODES PRISE DE LICENCE	SAMOURAÏ 4-5 ANS	PRÉ-POUS à BENJ	MINIMES à ADULTES	JUJITSU	TAÏSO	
BERNAY	Du 01-09 au 31-12	110 €	185 €	200 €	120 €	110 €	
						Adultes + jujitsu ou taïso 250 €	
							150 €
	Du 01-01 au 31-03	87 €	137 €	147 €	94 €	87 €	
						Adultes + jujitsu ou taïso 175 €	
							115 €
Du 01-04 au 30-06	64 €	89 €	94 €	67 €	64 €		
					Adultes + jujitsu ou taïso 115 €		
						85 €	

		1 COURS/SEMAINE	SI 2 COURS/SEMAINE (Broglie + Montreuil)
	PÉRIODES PRISE DE LICENCE	2019 et AVANT	2018 et AVANT
BROGLIE	Du 01-09 au 31-12	110 €	185 €
	Du 01-01 au 31-03	87 €	137 €
	Du 01-04 au 30-06	64 €	89 €
MONTREUIL			
	PÉRIODES PRISE DE LICENCE	2019 (1 cours/semaine préconisé)	2018 et AVANT
	Du 01-09 au 31-12	110 €	185 €
	Du 01-01 au 31-03	87 €	137 €
	Du 01-04 au 30-06	64 €	89 €

Réduction et règles de tarification :

- A partir de deux licenciés par foyer, une réduction sera accordée sur la cotisation pour des licences prises jusqu'au 31 décembre.
- Le montant annuel de la licence et cotisation est dû dans son intégralité pour toute licence prise avant le 31 décembre. A partir du 1^{er} janvier, le montant de la cotisation sera calculé en fonction du trimestre entamé.